



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Substitution énergétique Un nouveau rapport jette un pavé dans la marre**

Montréal, le 18 octobre 2007 – Un rapport rendu public ce matin par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay - Lac-Saint-Jean soulève des questions fondamentales relativement au développement énergétique du Québec. Portant sur la substitution énergétique, un thème très actuel en raison du rôle que l'on y attribue dans le contexte des ports méthaniers, ce rapport constitue le premier volet d'une étude sur le développement énergétique au Saguenay - Lac-Saint-Jean.

Le rapport a été réalisé pour le compte du CREDD par le physicien Patrick Dery, analyste-consultant et spécialiste en énergétique. Il soutient que du fait de la croissance de l'économie mondiale et de l'augmentation de la consommation d'énergie à l'échelle du globe, la production énergétique émanant de nouvelles sources moins polluantes s'additionne à celles des sources d'énergie plus polluantes, plutôt que de les remplacer. Dès lors, mentionne l'auteur, «si on veut éviter une véritable surconsommation, il est essentiel que tout nouveau développement énergétique soit accompagné d'une planification énergétique structurée à long terme».

« Ce rapport met aussi en évidence que la première étape avant toute démarche effective de substitution demeure la réduction de notre consommation énergétique. Il nous invite à faire preuve de vigilance devant le nombre croissant de projets énergétiques qui justifient leur pertinence par la substitution à des sources d'énergie plus polluantes », a mentionné Philippe Bourke, directeur du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). «Il suggère aussi qu'une telle réduction de la consommation se traduira inévitablement par un accroissement de la sécurité et de l'indépendance énergétique et que la véritable indépendance se trouve dans le développement des énergies de proximité, telles que la géothermie, l'éolien, le solaire et la biomasse (agricole et forestière), des énergies qui ont aussi le mérite d'être parmi les moins polluantes» a ajouté M. Bourke.

Le RNCREQ profite de la publication de ce rapport pour interpeller le gouvernement du Québec afin qu'il s'engage dans une démarche structurée de planification énergétique qui mettra l'accent tant sur la consommation que la production d'énergie comme facteur de développement économique et social, évitant ainsi les décisions à la pièce sur les méga projets (ports méthaniers, grands barrages, gazoduc).

- 30 -

Sources :  
Chantal Rainville, Responsable des communications, cell. : (418) 254-6938